

Fondation contre le Cancer Chaussée de Louvain 479 1030 Bruxelles 02/736 99 99

ARRETER DE FUMER ? La MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE LAURETTE ONKELINX prend place à la centrale téléphonique Tabacstop

Depuis l'obligation de mentionner Tabacstop sur les paquets de cigarettes, les appels téléphoniques ont augmenté de 66 %. La Fondation contre le Cancer souhaite que la même mention apparaisse sur les paquets de tabac à rouler. 86 % des Belges sont pour.

Bruxelles, le 3 février 2012. Le 4 février, la ministre de la Santé publique Laurette Onkelinx prendra place à la centrale téléphonique de Tabacstop. Une visite organisée à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, et suite à l'énorme succès rencontré par Tabacstop depuis que la loi oblige à mentionner le numéro 0800 111 00 sur les paquets de cigarettes. Les appels téléphoniques ont en effet augmenté de 66 %, tandis que le nombre de visiteurs du site a connu une hausse de 53 %. Pour la Fondation contre le Cancer, cela montre clairement qu'il serait tout aussi utile de mentionner également Tabacstop sur les paquets de tabac à rouler.

Fumer reste l'une des principales causes de cancer, et 30 % de tous les décès liés au cancer sont dus au tabac. Chaque année, plus de 7 millions de personnes à travers le monde décèdent des suites d'un cancer. Le cancer coûte plus à l'économie mondiale que n'importe quelle autre maladie.

30 % des appelants ont moins de 26 ans

Depuis le 1er janvier 2011, tous les paquets de cigarettes doivent mentionner le numéro de Tabacstop (0800 111 00), ainsi que le site web <u>www.tabacstop.be</u>. Une première dans l'Union européenne et qui a déjà porté ses fruits. Depuis l'introduction de cette mention, le nombre d'appels téléphoniques a augmenté de 66 % (pour atteindre près de 15 000 appels). Il est frappant de constater que 30 % des appelants ont moins de 26 ans. Le nombre total de personnes ayant visité le site web a quant à lui augmenté de plus de moitié en 2011 (jusqu'à 102 014 personnes).

Pas encore d'obligation pour le tabac à rouler

Seuls les emballages de tabac à rouler font pour l'instant exception à la règle. Dommage, car ils permettraient d'atteindre des groupes cibles spécifiques (comprenez « difficiles »). La Fondation contre le Cancer demande donc que la loi impose également de mentionner le numéro et l'adresse du site web de Tabacstop sur les paquets de tabac à rouler. Les fumeurs plus défavorisés seront ainsi mieux informés et pourront profiter de cette aide gratuite, téléphonique ou en ligne, pour arrêter de fumer. Selon une enquête menée en 2011 auprès de 4000 personnes par Dedicated Research, à la demande de la Fondation contre le Cancer, 86 % des Belges seraient favorables à cette mesure. Contrairement aux campagnes de communication coûteuses, la mention obligatoire de Tabacstop sur les paquets de tabac à rouler ne coûte rien aux autorités, tout en contribuant considérablement à améliorer la santé publique.

La Fondation contre le Cancer rassemble ses forces dans la lutte contre le cancer. Elle est active dans toute la Belgique. Dans notre pays, le cancer touche chaque année environ 60 000 personnes. La Fondation finance des recherches scientifiques contre le cancer en Belgique et renforce l'information et l'aide sociale pour les personnes atteintes d'un cancer ainsi que pour leurs proches. Elle est également active dans la prévention, la détection et la promotion d'un mode de vie sain.

Les revenus de la Fondation proviennent principalement de dons et de legs de particuliers. En 2010, les revenus de la Fondation s'élevaient à 18,1 millions d'euros, dont 6,3 millions ont été consacrés à la recherche scientifique. La Fondation a consacré 4,2 millions d'euros à l'aide sociale ou matérielle et 3,9 millions à l'information et à la promotion santé.

Fondation contre le Cancer

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fondation contre le Cancer Chaussée de Louvain 479 1030 Bruxelles 02/736 99 99

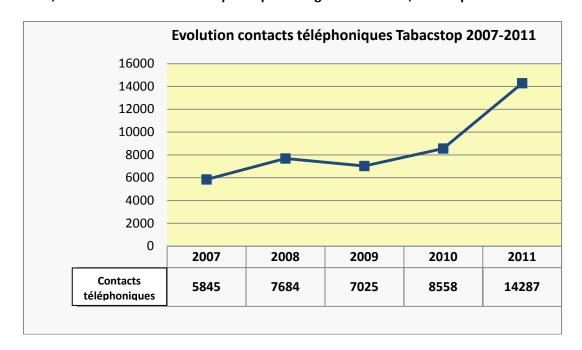
Qu'est-ce que Tabacstop?

Tabacstop est une initiative de la Fondation contre le Cancer, soutenue par les autorités (le Fonds Tabac). Ce service propose gratuitement différentes aides à l'arrêt tabagique, dont une ligne téléphonique, la ligne Tabacstop (0800 111 00), et le site web www.tabacstop.be. Ce site propose la liste complète et l'accès à toutes les formes possibles d'accompagnement pour arrêter de fumer. Sans aide, un fumeur qui arrête a 95 à 97 % de risque de rechuter mais, avec une aide appropriée, ses chances de réussite peuvent doubler, voire tripler. Pour chaque personne qui souhaite arrêter de fumer, Tabacstop définit la méthode lui offrant le plus de chance de succès. Surfez sur www.tabacstop.be pour plus d'informations.

Fin du communiqué

ANNEXES

En 2011, le nombre de contacts téléphoniques a augmenté de 66%, en comparaison avec 2010.



La Fondation contre le Cancer rassemble ses forces dans la lutte contre le cancer. Elle est active dans toute la Belgique. Dans notre pays, le cancer touche chaque année environ 60 000 personnes. La Fondation finance des recherches scientifiques contre le cancer en Belgique et renforce l'information et l'aide sociale pour les personnes atteintes d'un cancer ainsi que pour leurs proches. Elle est également active dans la prévention, la détection et la promotion d'un mode de vie sain.

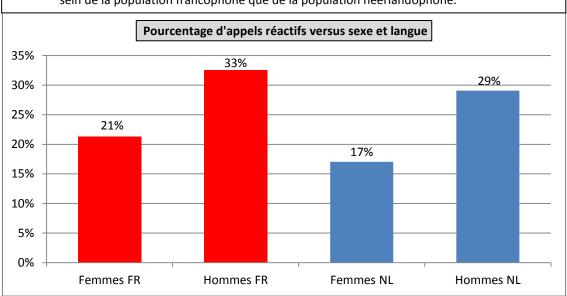
Les revenus de la Fondation proviennent principalement de dons et de legs de particuliers. En 2010, les revenus de la Fondation s'élevaient à 18,1 millions d'euros, dont 6,3 millions ont été consacrés à la recherche scientifique. La Fondation a consacré 4,2 millions d'euros à l'aide sociale ou matérielle et 3,9 millions à l'information et à la promotion santé.

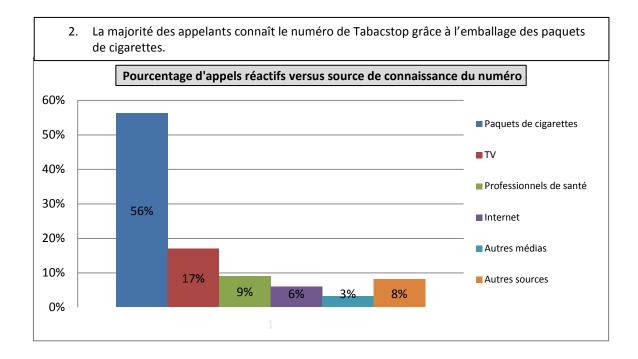


Fondation contre le Cancer Chaussée de Louvain 479 1030 Bruxelles 02/736 99 99

Données démographiques les plus importantes :

1. Il y a plus d'hommes que de femmes qui contactent d'eux-mêmes Tabacstop, aussi bien au sein de la population francophone que de la population néerlandophone.





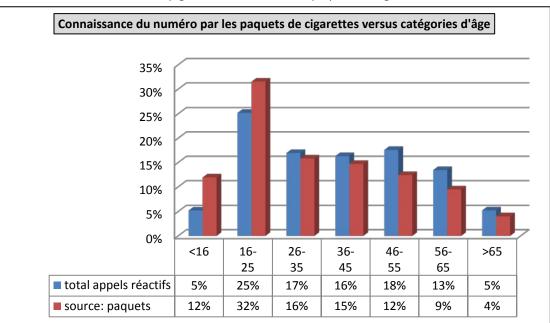
La Fondation contre le Cancer rassemble ses forces dans la lutte contre le cancer. Elle est active dans toute la Belgique. Dans notre pays, le cancer touche chaque année environ 60 000 personnes. La Fondation finance des recherches scientifiques contre le cancer en Belgique et renforce l'information et l'aide sociale pour les personnes atteintes d'un cancer ainsi que pour leurs proches. Elle est également active dans la prévention, la détection et la promotion d'un mode de vie sain.

Les revenus de la Fondation proviennent principalement de dons et de legs de particuliers. En 2010, les revenus de la Fondation s'élevaient à 18,1 millions d'euros, dont 6,3 millions ont été consacrés à la recherche scientifique. La Fondation a consacré 4,2 millions d'euros à l'aide sociale ou matérielle et 3,9 millions à l'information et à la promotion santé.



Fondation contre le Cancer Chaussée de Louvain 479 1030 Bruxelles 02/736 99 99

3. 30% des appelants ont moins de 26 ans. Dans cette catégorie d'âge, la plupart connaît le numéro de Tabacstop grâce au numéro sur les paquets de cigarettes.



4. En 2011, 102.014 visiteurs uniques ont visité le site Tabacstop. C'est une augmentation de 53% par rapport au nombre de visiteurs uniques en 2010. La mention obligatoire de l'adresse www.tabacstop.be sur les paquets de cigarettes est un moyen bon marché et direct d'informer les fumeurs de l'existence de ce site d'aide à l'arrêt tabagique, et qui a manifestement atteint son objectif.

Visiteurs uniques sites web Tabacstop 2010/2011			
taal	2010	2011	2011/2010
NL	45764	67197	+47%
FR	20648	33850	+64%
DU	448	967	+116%
TOTAAL	66860	102014	+53%

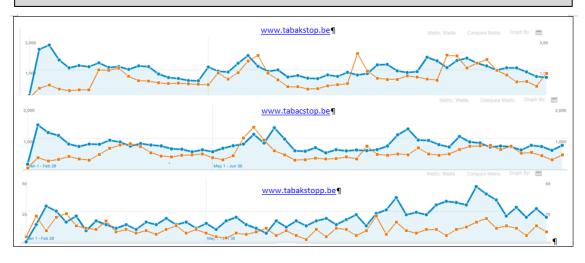
La Fondation contre le Cancer rassemble ses forces dans la lutte contre le cancer. Elle est active dans toute la Belgique. Dans notre pays, le cancer touche chaque année environ 60 000 personnes. La Fondation finance des recherches scientifiques contre le cancer en Belgique et renforce l'information et l'aide sociale pour les personnes atteintes d'un cancer ainsi que pour leurs proches. Elle est également active dans la prévention, la détection et la promotion d'un mode de vie sain.

Les revenus de la Fondation proviennent principalement de dons et de legs de particuliers. En 2010, les revenus de la Fondation s'élevaient à 18,1 millions d'euros, dont 6,3 millions ont été consacrés à la recherche scientifique. La Fondation a consacré 4,2 millions d'euros à l'aide sociale ou matérielle et 3,9 millions à l'information et à la promotion santé.



Fondation contre le Cancer Chaussée de Louvain 479 1030 Bruxelles 02/736 99 99

5. Google analytics sites web Tabacstop pour la période 2010-2011



______ Visites 2010 ______ Visites 2011

La Fondation contre le Cancer rassemble ses forces dans la lutte contre le cancer. Elle est active dans toute la Belgique. Dans notre pays, le cancer touche chaque année environ 60 000 personnes. La Fondation finance des recherches scientifiques contre le cancer en Belgique et renforce l'information et l'aide sociale pour les personnes atteintes d'un cancer ainsi que pour leurs proches. Elle est également active dans la prévention, la détection et la promotion d'un mode de vie sain.

Les revenus de la Fondation proviennent principalement de dons et de legs de particuliers. En 2010, les revenus de la Fondation s'élevaient à 18,1 millions d'euros, dont 6,3 millions ont été consacrés à la recherche scientifique. La Fondation a consacré 4,2 millions d'euros à l'aide sociale ou matérielle et 3,9 millions à l'information et à la promotion santé.